



# Projet



# Educatif

U:\Accueil1\Originaux\2022\Projet Educatif 2022.docx

Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse

## Planète Récré

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

## Centre Multi Activités

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR  
☎ 03.89.41.58.22 ☎ 03.89.41.45.47  
Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)  
Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)  
Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR  
Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOLL. IV n°40

Pour développer, sur le territoire de la Commune de HORBOURG-WIHR, des modes d'accueil cohérents et performants centrés vers l'enfant et sa famille, un recensement de l'offre et de la demande de garde a été organisé en 1996.

Le diagnostic a permis de réaliser un schéma de développement des modes d'accueil qui s'est traduit de la manière suivante :

- 1997 : Ouverture de l'Accueil de Loisirs
- 1998 : Ouverture du Relais Petite Enfance
- 2000 : Ouverture de la Petite Crèche
- 2002 : Ouverture d'un Local pour les Jeunes (Planète Jeunes)
- 2003 : Ouverture de la Halte-Garderie "Courte Echelle"
- 2005 : Elargissement des activités de Planète Récré en faveur des jeunes

**La prise en compte globale de l'enfant est nécessaire pour favoriser à la fois une réponse concertée et une politique globale en faveur de l'enfance et de la jeunesse.**

**Nous sommes dans une dynamique de coordination**, de concertation et non dans une dynamique de juxtaposition de services.

Ainsi, notre Projet Éducatif est le fruit d'un travail collectif. Il est transversal à l'ensemble des services proposés par notre association et est centré sur les axes suivants :

- Les enfants
- Les familles
- L'éveil à la citoyenneté
- L'équipe
- Les animations

---

**Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse**

**Planète Récré**

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

**Centre Multi Activités**

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR

☎ 03.89.41.58.22 ☎ 03.89.41.45.47

Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)

Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)

Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOL.L. IV n°40

# I. LES ENFANTS

## 1) Respecter leurs besoins fondamentaux

L'enfant a des besoins fondamentaux que nous voulons respecter dans la mesure de nos contraintes (vie en groupe, horaires d'école...).

Les besoins de l'enfant peuvent se décliner de la manière suivante :

- **Ses besoins physiologiques** qui sont essentiels dans la vie et qui consistent à boire, manger, dormir.
- **Ses besoins de sécurité affective, morale et physique** qui englobent tant la nécessité d'être rassuré, réconforté, écouté, etc., que de se sentir « libre » de ses actes, d'avoir la possibilité de choisir ce que l'on a envie de faire ou de ne pas faire, mais aussi d'évoluer dans des locaux adaptés aux normes d'hygiène et de sécurité, ...
- **Ses besoins de soins** physiques (nettoyage d'une plaie, respect des normes, des textes et de la réglementation en vigueur, ...)

## 2) Respecter leurs rythmes

**Les rythmes des adultes ne sont pas ceux des enfants.**

### ▪ Par rapport au temps de repos ou de sieste

Un enfant a la possibilité de se reposer, de s'isoler pour rêver, de lire tranquillement dans un coin ou encore de faire une sieste.

C'est à l'équipe de professionnels de prendre en compte et de respecter le besoin de l'enfant en fonction des contraintes externes, comme le temps scolaire par exemple.

Les animateurs peuvent donc faire évoluer les activités prévues en fonction du niveau de fatigue des enfants (par exemple une activité de relaxation ou une animation conte...)

### ▪ Par rapport au temps de repas

Les repas ou les goûters dans la vie des enfants et des adultes sont des instants importants. Ils sont aménagés de sorte à être des moments conviviaux, des moments privilégiés d'échanges, de rencontres individuelles, de découvertes alimentaires, ...

### ▪ Par rapport au temps d'activité ou de non-activité

Dans le cadre d'un accueil collectif, différentes activités sont proposées à l'enfant.

Les modes de présentation et de choix de l'activité sont adaptés à l'enfant afin qu'il puisse y adhérer ou non.

Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse

## Planète Récré

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

## Centre Multi Activités

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR

☎ 03.89.41.58.22 ☎ 03.89.41.45.47

Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)

Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)

Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOLL. IV n°40

L'enfant a la possibilité de ne pas s'inscrire à une animation, de s'occuper par lui-même s'il le désire (rêver, dessiner, se reposer, observer, ...).

L'animateur peut inciter l'enfant à participer à une activité mais ne le force pas.

▪ **Par rapport au temps pour se dépenser**

L'enfant a la possibilité, en fonction de son propre rythme, de se dépenser lors d'animation dirigée ou de temps libre. L'animateur veille à respecter le caractère irrégulier de l'effort de l'enfant.

### 3) Respecter sa personne

Les équipes pédagogiques ont pour mission de respecter l'enfant en tant que personne à part entière tout en l'amenant à se valoriser et à développer son estime et sa confiance en soi.

Pour cela, les professionnels respectent les principes élémentaires de politesse (s'il te plaît, merci, ...) avec les enfants et au niveau de l'équipe.

La prise en charge de l'enfant par l'animateur doit se faire dans le souci constant de son histoire personnelle, de son caractère, de son identité ou de ses particularités éventuelles. Respecter l'enfant, c'est le connaître dans son environnement et rester à l'écoute de son besoin de grandir.

### 4) Favoriser l'autonomie

Les équipes d'animation ont pour mission d'accompagner l'enfant dans les apprentissages des actes simples de la vie courante : se laver les mains, manger, passer aux toilettes, ranger des affaires, s'habiller...

Dans cet accompagnement de tous les jours, les animateurs veillent à encourager, féliciter et à valoriser l'enfant dans ses initiatives, réussies ou non.

### 5) Favoriser le développement psychique, physique et cognitif

Les équipes d'animation veillent à favoriser, par le biais de jeux, d'activités et d'actions globales, le développement harmonieux de l'enfant. Ainsi, des animations d'éveil sont mises en place afin de le stimuler et d'assurer le développement de :

- **sa personnalité** : par la sollicitation chez l'enfant d'utiliser des tactiques individuelles, sa volonté, d'évoluer dans des marges de manœuvre définies, de faire face à des incertitudes....
- **de sa psychomotricité** : par la sollicitation de la maîtrise de son corps, de ses réflexes, de ses cinq sens, de ses déplacements dans l'espace...
- **de ses connaissances générales ou d'apprentissage de savoir-faire** : chanter, lancer, grimper, déchiffrer un message...

---

Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse

#### Planète Récré

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

#### Centre Multi Activités

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR

☎ 03.89.41.58.22 ☎ 03.89.41.45.47

Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)

Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)

Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOLL. IV n°40

## II. DE LA SOCIALISATION A L'EVEIL A LA CITOYENNETE

### 1) Normer l'environnement

Les équipes pédagogiques ont pour mission de normer l'environnement des enfants et des familles.

Ainsi des règles de fonctionnement non négociables sont élaborées en tenant compte de la sécurité physique, morale et affective des enfants, des soins obligatoires, des règles d'hygiène ainsi que du respect des rythmes des enfants.

D'autres règles de fonctionnement pourront être discutées, débattues et adoptées avec les enfants.

Les équipes pédagogiques se concertent pour définir les attitudes et procédures à suivre par rapport au non-respect des règles par les enfants, les familles et les professionnels.

Une organisation de l'espace réfléchi pour faciliter l'orientation et les repères des enfants dans la structure favorise l'autonomie des enfants.

De même, une organisation de la vie quotidienne rythmée par des rituels (pour les plus petits) ou par des temps journaliers récurrents (accueil, goûter, repas... etc.) aide l'enfant à se repérer tout au long de sa journée.

### 2) Les processus de participation

Notre volonté est **de favoriser la parole et la participation des enfants et des jeunes à tous les niveaux.**

Dans ce sens, les équipes pédagogiques ont à déterminer ce qui relève de la décision de l'enfant en fonction des besoins fondamentaux et des rythmes des enfants et des jeunes. Dans ce sens, une attention toute particulière est à porter à la parole de l'enfant de manière individuelle ou collective.

**Les animateurs sont des "facilitateurs", ils accompagnent les enfants. Il ne s'agit pas de faire à la place des enfants.**

Les équipes d'encadrement opteront pour des choix pédagogiques pour le bien-être des enfants.

Les critères d'évaluation des projets pédagogiques tiendront compte de l'avis des enfants et ainsi des améliorations pourront être apportées suivant ce qui est exprimé par les enfants et les jeunes.

Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse

### Planète Récré

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

### Centre Multi Activités

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR

☎ 03.89.41.58.22 📠 03.89.41.45.47

Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)

Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)

Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOLL. IV n°40

### **3) Favoriser l'entraide, les formes d'engagement**

#### **De manière générale**

L'entraide et le partage sont des valeurs essentielles que nous souhaitons transmettre aux enfants. Des activités en ce sens pourront être développées comme des jeux coopératifs, des actions d'aide...etc.

Les animateurs devront dans ce sens être exemplaires dans leurs relations d'équipe.

#### **Plus particulièrement au niveau des jeunes dans le cadre du Local ou des animations jeunesse**

Il s'agit d'aider les jeunes à mener leurs projets personnels. Les animateurs aident les jeunes à s'organiser, à structurer la réflexion et les sensibilisent à la notion d'échéancier...

L'équipe d'animation favorisera :

- L'entraide entre les jeunes sur le territoire de la commune, de manière plus large comme l'organisation d'actions humanitaire.
- L'engagement des jeunes au service de la collectivité.

---

**Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse**

#### **Planète Récré**

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

#### **Centre Multi Activités**

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR

☎ 03.89.41.58.22 📠 03.89.41.45.47

Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)

Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)

Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOLL. IV n°40

### III. LES FAMILLES

#### 1) Les demandes

##### Respecter dans la mesure de nos moyens la demande initiale des familles

Notre structure a pour vocation d'**aider les familles à concilier leur vie familiale et leur vie professionnelle.**

**Le choix du mode d'accueil de leur(s) enfant(s) est essentiel à la coordination des aspirations professionnelles et des projets familiaux.**

Il est pour nous nécessaire de permettre aux familles d'assumer librement leurs responsabilités et leur devenir.

En raison du peu de places à temps plein dans notre Petite Crèche ou d'horaires de travail atypiques, nous ne pouvons répondre de manière positive à la solution d'accueil pour laquelle certaines familles expriment leur préférence. Pour des raisons liées aux limites de son espace, l'Accueil de Loisirs peut être amené à restreindre les inscriptions.

##### Proposer des solutions alternatives

Proposer des solutions alternatives aux familles, dont nous ne pouvons satisfaire la demande initiale, s'organise autour d'une **coordination inter-services**. Cela nous permet de gérer et de suivre les demandes de manière globale. Nous pouvons également orienter les familles en cas de besoin vers des structures partenaires.

##### Accompagner les familles dans leurs recherches

Lorsqu'une famille formule une demande, nous assurons son suivi jusqu'à ce qu'elle trouve un mode d'accueil pour son(ses) enfant(s).

Il est important pour nous que les parents se sentent soutenus et accompagnés dans leurs démarches.

##### Accompagner les familles dans le mode d'accueil choisi

Dans le cadre d'un accueil collectif, il s'agit de préparer l'enfant et sa famille pour que l'accueil se déroule dans les meilleures conditions. Une visite des lieux leur permet de maîtriser et de s'approprier plus facilement l'espace dans lequel l'enfant va évoluer. Il est également primordial de présenter les différents professionnels qui vont intervenir auprès de l'enfant.

De plus, pour les jeunes enfants il est important de prévoir une période d'adaptation à individualiser au sein de la structure d'accueil. Cette période s'organise avec les

Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse

#### Planète Récré

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

#### Centre Multi Activités

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR

☎ 03.89.41.58.22 ☎ 03.89.41.45.47

Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)

Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)

Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOLL. IV n°40

parents pour qu'ils soient présents aux premiers moments d'accueil de l'enfant de manière dégressive pour favoriser une bonne intégration de l'enfant à un nouvel environnement. Les équipes d'animateurs accompagnent cette séparation afin qu'elle se fasse en douceur pour l'enfant, mais aussi, pour le parent.

## **2) Assurer une continuité avec le projet familial pour les enfants accueillis de manière régulière**

C'est auprès de ses parents que l'enfant se construit affectivement et qu'il acquiert ses premiers repères. C'est dans la famille que s'exprime en premier lieu la solidarité, que s'apprend le respect de l'autre et que se construisent les premières expériences de la vie en commun. L'enfant y fait l'apprentissage de la liberté et de l'autorité.

C'est aussi dans la famille que se transmettent les valeurs.

**La famille est le premier lieu de socialisation**, celui où s'apprennent les règles et les normes qui vont permettre à l'enfant d'accéder à la vie sociale. C'est là que se forge l'identité individuelle et sociale de l'enfant.

Dans ce sens, les professionnels doivent avoir le souci de retransmettre aux parents les éléments clés de l'accueil de leurs enfants, les activités réalisées, leurs comportements vis à vis des moments de vie quotidienne (repas, repos...), des autres... Cette transmission quotidienne du déroulement de la journée de l'enfant à ses parents doit renforcer le lien de confiance avec les professionnels.

La communication écrite de notre Association est aussi un vecteur qui favorise une transparence entre les différents projets menés et les parents.

---

**Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse**

### **Planète Récré**

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

### **Centre Multi Activités**

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR

☎ 03.89.41.58.22 📠 03.89.41.45.47

Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)

Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)

Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOL.L. IV n°40



## IV. L'EQUIPE

Une équipe est un groupe restreint de personnes communiquant et agissant ensemble dans un même domaine organisé, avec leurs compétences respectives, en vue d'atteindre un objectif commun.

### 1) Les acteurs

#### Les équipes

Il existe plusieurs équipes à différents niveaux :

- L'équipe des responsables : La Directrice, les Responsables et Responsables Adjointes des services
- Les équipes d'animation de l'Accueil de Loisirs, de la Petite Crèche et de la Halte-Garderie "Courte Echelle"
- L'équipe administrative : secrétaires, comptable
- L'équipe d'entretien
- L'équipe des professionnels de Planète Récré qui comprend l'ensemble du personnel

Les professionnels qui n'ont pas en charge directement les enfants partagent les mêmes objectifs que le personnel pédagogique et participent aussi à la qualité de l'accueil.

#### Des objectifs partagés

Même si la différence d'âges des enfants accueillis est importante 10 semaines à 3 ans pour la Petite Crèche, 2 à 3 ans pour la Halte-Garderie "Courte Echelle", 3 à 12 ans pour l'Accueil de Loisirs et 10 à 18 ans pour le local Jeunes, les objectifs guidant nos actions sur le plan de l'animation et de l'accueil sont les mêmes :

- Favoriser l'éveil à la citoyenneté
- Favoriser la stimulation, l'enrichissement, l'expression corporelle
- Favoriser le respect de l'enfant (besoins fondamentaux, rythme ...)

### 2) La Communication et la valorisation de l'action

#### La Communication

Elle s'effectue de manière orale, de manière écrite (notes de service, protocole, compte-rendu de réunions...) ou lors de réunion de coordination.

Les réunions de coordinations ont pour objectifs :

- de transmettre des informations

---

Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse

#### Planète Récré

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

#### Centre Multi Activités

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR

☎ 03.89.41.58.22 ☎ 03.89.41.45.47

Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)

Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)

Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOLL. IV n°40

- de faire une évaluation du fonctionnement
- de faire émerger des améliorations
- de coordonner les actions à venir
- d'établir un échéancier
- de favoriser les échanges, la participation de chacun
- de favoriser le travail en équipe (de service ou globale)
- de favoriser le travail inter-services

### **La valorisation des actions**

L'élaboration d'un projet d'animation par chaque animateur permet une mise en valeur des compétences de chacun.

Les nombreux outils de communication de la structure renforcent la valorisation du travail mené par les animateurs ; comme les plaquettes de présentation, les brochures d'information, le rapport d'activités, les articles de presse, le site internet, les animations annuelles...

### **L'évaluation**

Une évaluation du personnel est organisée chaque année. Chacun s'auto-évalue en fonction de critères connus et un temps d'échange est organisé avec le(s) responsable(s) hiérarchique(s) qui ont aussi rédigé une évaluation du professionnel.

Ce moment formel permet de recenser les acquis ainsi que les savoirs, savoirs-faire et savoirs-être qui sont à développer.

## **3) La formation**

L'association investie annuellement dans la formation du personnel de la structure en vue de répondre aux évolutions réglementaires, dans une optique de professionnalisation des salariés et dans l'acquisition de techniques et d'outils de communication favorisant la cohésion d'équipe.

A cet effet, un plan de formation est établi en fonction des besoins de la structure et des propositions des professionnels

## **4) Les partenariats**

Les professionnels de la structure sont invités à travailler en partenariat ou à développer des partenariats avec les associations de la Commune ou œuvrant dans le même domaine de compétence, avec les Institutions et éventuellement avec les entreprises du territoire.

---

**Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse**

### **Planète Récré**

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

### **Centre Multi Activités**

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR

☎ 03.89.41.58.22 ☎ 03.89.41.45.47

Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)

Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)

Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOLL. IV n°40

## V. LES ANIMATIONS

Le jeu et les activités (physiques, manuelles, d'expression...) contribuent au développement biologique, cognitif, social et affectif de l'enfant. Le jeu est le moyen symbolique que l'enfant utilise pour construire sa personnalité et pour trouver sa place dans la collectivité.

### 1) Des animations variées

L'équipe d'animation est invitée à proposer des animations variées afin de favoriser un développement harmonieux chez l'enfant. La diversification des jeux et activités est le gage nécessaire pour offrir à chaque enfant la possibilité de se valoriser.

Une classification non exhaustive des différentes activités est ainsi proposée :

EXTERIEUR	INTERIEUR
<b>PETITS JEUX</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ rondes</li><li>▪ jeux d'approche</li><li>▪ jeux de course, de relais</li><li>▪ jeux de balles et de ballons</li><li>▪ jeux d'observation</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ jeux d'ambiance</li><li>▪ jeux spectaculaires</li><li>▪ jeux calmes</li></ul>
<b>GRANDS JEUX</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ jeux avec épreuves (habilité manuelle, physique, culturel, d'astuce...)</li><li>▪ grands jeux comprenant un ou plusieurs jeux suivants : jeux de prise, de recherche, de piste, d'orientation, d'approche</li><li>▪ jeux sportifs</li><li>▪ sports</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ une succession de petits jeux d'intérieur liés par un thème</li><li>▪ un jeu d'extérieur, à épreuve, aménagé pour l'intérieur</li></ul>
<b>ACTIVITES</b>	
<ul style="list-style-type: none"><li>▪ utilisation du milieu</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>▪ <b>d'expression</b> : danses, chants, musique, théâtre, mimes...</li><li>▪ <b>manuelles</b> : réalisation individuelle ou collective à base de divers matériaux</li><li>▪ <b>diverses</b> telles que les jeux de société, le baby-foot, la lecture</li></ul>

Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse

### Planète Récré

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

### Centre Multi Activités

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR

☎ 03.89.41.58.22 ☎ 03.89.41.45.47

Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)

Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)

Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOLL. IV n°40

EXTERIEUR	INTERIEUR
<b>ACTION GLOBALE</b>	
Un projet global se différencie du jeu et de l'activité, d'une part par la démarche (les enfants sont à l'origine du projet et associés de façon importante à sa réalisation) et d'autre part par la diversité des supports utilisés (le jeu, les techniques d'expression, le travail manuel...)	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ projets d'animation</li> <li>▪ fêtes annuelles</li> <li>▪ spectacle</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ projets d'animation</li> <li>▪ spectacle</li> <li>▪ carnaval</li> <li>▪ camping</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪</li> </ul>

## **2) Réalisation d'un projet d'animation par les animateurs**

Les animateurs sont fortement invités à réaliser un ou plusieurs projets d'animations. Ces projets sont élaborés par les animateurs en fonction des désirs et des affinités de chacun. Cela permet aux animateurs d'être sensibilisés et formés à la **méthodologie de projets**. Ainsi chaque animateur formule par écrit **des objectifs opérationnels, des moyens, des critères d'évaluation ainsi qu'un échancier**.

Cette méthodologie permet aux animateurs de concevoir leur projet au moins sur une année scolaire, de réaliser une action globale et non une juxtaposition d'animations. Il s'agit de donner du sens à l'action, de porter une réflexion sur la place de chacun, la participation des enfants.

Des évaluations périodiques permettent de réorienter, de modifier ou de compléter les objectifs, les moyens ou les méthodes utilisés.

## **3) Mode de proposition des activités**

Afin de favoriser l'autonomie et le développement de l'enfant les équipes d'animation privilégient les modes de proposition d'activités suivants :

- **Les activités choisies** librement par les enfants parmi les différentes propositions des animateurs (comme celle de ne rien faire). L'animateur a à ce moment un rôle de régulateur et reste disponible auprès de l'enfant.
- **Les activités proposées** par les enfants. Elles permettent à ces derniers d'être acteurs de leurs loisirs.
- **Les activités spontanées** peuvent aussi devenir une activité à part entière, pour cela il est nécessaire que l'équipe d'animateur y prête attention.
- **Les activités menées par les enfants** par la mise à disposition de matériels pédagogiques non dangereux en libre accès

Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse

### **Planète Récré**

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

### **Centre Multi Activités**

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR

☎ 03.89.41.58.22 ☎ 03.89.41.45.47

Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)

Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)

Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

- **Les activités imposées** telles que les sorties, sont à éviter dans la mesure de nos contraintes.

#### **4) Préparer et coordonner les animations**

Les animations, les activités proposées aux enfants sont organisées autour de différents thèmes choisis par les animateurs et/ou les enfants et sont planifiées.

**Des réunions de préparation et de coordination** permettent d'établir le déroulement des animations, le rôle de chacun, de permettre à tous de s'exprimer.

**Des temps individuels** sont programmés pour permettre aux animateurs de préparer leurs projets ou activités.

\*\*\*\*\*

Les professionnels rédigent par service un projet pédagogique qui précise les conditions de réalisation du projet éducatif.

Ce document précise notamment :

- les objectifs opérationnels
- les moyens et méthode utilisés
- la nature des activités et leur condition de mise en œuvre
- les modalités de participation des enfants
- les mesures envisagées pour l'accueil d'enfants malades ou porteurs de handicaps
- un descriptif de la vie quotidienne des enfants (temps d'activités, de repos, de repas...)
- les modalités de fonctionnement des équipes
- les modalités d'évaluation de l'accueil
- les caractéristiques des locaux et des espaces utilisés

---

**Association de Gestion des Actions Pour l'Enfance et la Jeunesse**

### **Planète Récré**

Accueil de Loisirs  
Relais Petite Enfance  
Petite Crèche  
Halte-Garderie Courte Echelle  
Planète Jeunes

### **Centre Multi Activités**

rue du Rhin ♦ 68180 HORBOURG-WIHR

☎ 03.89.41.58.22 ☎ 03.89.41.45.47

Site Internet : [planete-recre.com](http://planete-recre.com)

Adresse e-mail : [accueil@planete-recre.com](mailto:accueil@planete-recre.com)

Siège Social ♦ 1 cours de la Scierie 68180 HORBOURG-WIHR

Local Jeunes ♦ 171 Grand'rue 68180 HORBOURG-WIHR ☎ 03.89.23.38.72

Agrément Jeunesse Education Populaire n° 68-384

Association régie par le code civil local, inscrite au registre des Associations du Tribunal d'Instance de COLMAR VOL.L. IV n°40